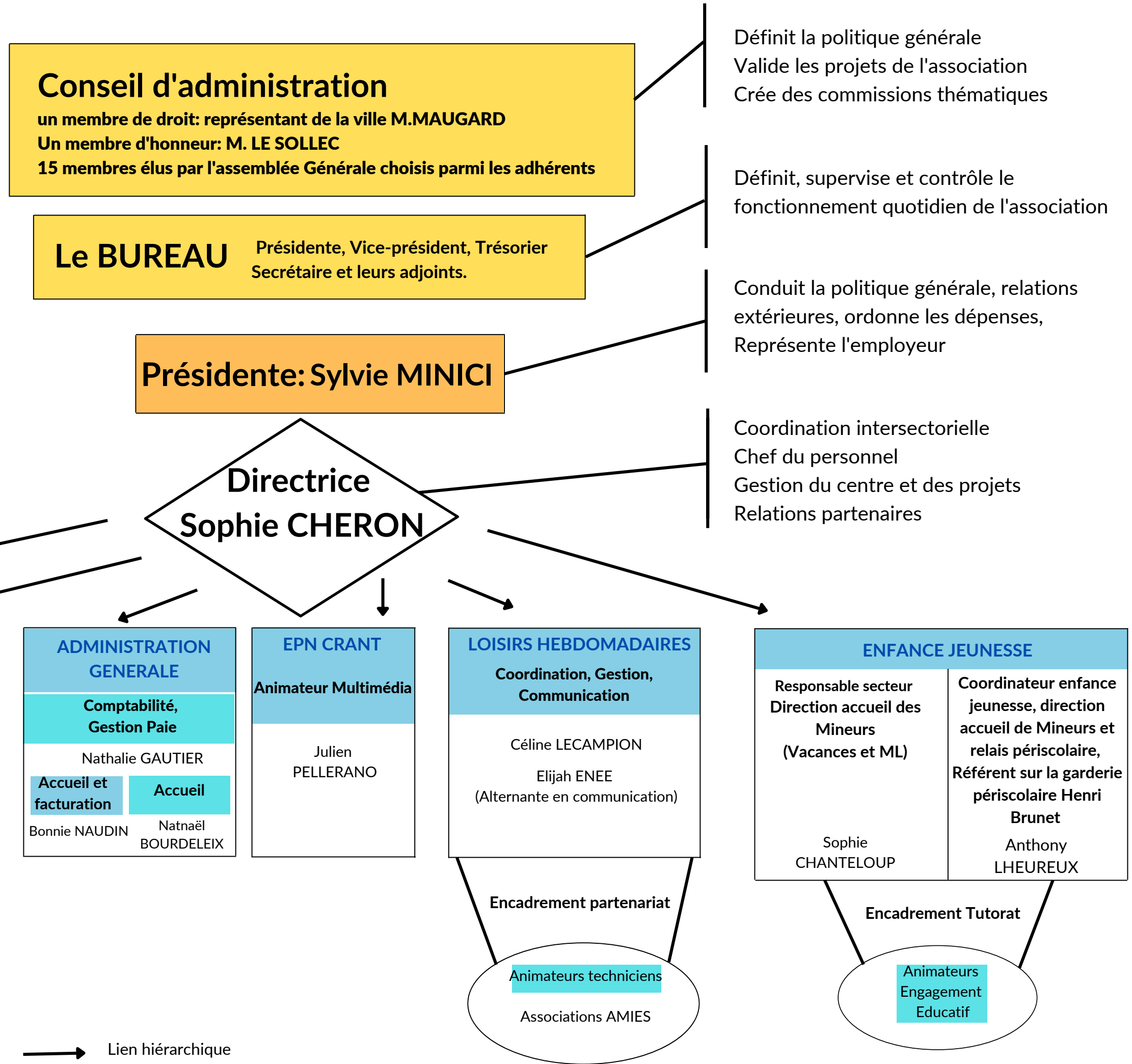




# ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



Définit la politique générale  
 Valide les projets de l'association  
 Crée des commissions thématiques

Définit, supervise et contrôle le fonctionnement quotidien de l'association

Conduit la politique générale, relations extérieures, ordonne les dépenses, Représente l'employeur

Coordination intersectorielle  
 Chef du personnel  
 Gestion du centre et des projets  
 Relations partenaires

} Bénévoles  
 }  
 Fonction salariée à temps complet  
 Fonction salariée à temps partiel

→ Lien hiérarchique